

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Villeneuve-Tolosane

Plan Local d'Urbanisme

- Approuvé par DCM le 18 octobre 2005
- 1^{ère} modification par DCM le 31 janvier 2008
- 2^{ème} modification par DCC le 30 septembre 2010
- 1^{ère} révision simplifiée par DCC le 27 juin 2013
- 1^{ère} modification simplifiée par DCC le 27 juin 2013
- 3^{ème} modification par DCC le 26 septembre 2013

4^{ème} modification du PLU

Approuvée par DCC du 25/09/2014

3 - Orientations d'Aménagement

3.2. Secteur Parpan



Villeneuve-Tolosane

aua / Toulouse
aire urbaine

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Villeneuve-Tolosane - Orientations d'Aménagement - Secteur Parpan



Secteurs à dominante :

- Habitat pavillonnaire (R+1)
- Habitat collectif (R+2/R+3)
- Habitat collectif, services - commerces (R+2/R+3)
- Principe de front bâti
- Liaison piétons/cycles à aménager
- Accès piétons/cycles à prévoir
- Aménagement paysager le long du Roussimort
- Principe d'espace collectif
- Secteur Parpan
- Accès projeté
- Voie interne de l'opération

Les tracés sont donnés à titre indicatif